AIDE-MÉMOIRE



Préparation à faire

- Examens préparatoires
- Faire une <u>liste des médicaments</u> pris par le patient
- Vérifier la validité de la carte d'assurance maladie informations supplémentaires
- Vérifier la validité de la carte d'hôpital informations supplémentaires
- Vérifier que le carnet de santé du patient est à jour
- Identifier au nom du patient les items qui seront apportés Quoi apporter
- Planifier un retour à la maison idéalement en voiture ou en taxi
 - o L'utilisation du transport en commun n'est pas recommandée
- Puisqu'il n'est pas permis d'emmener la fratrie :
 - o Prévoir une gardienne pour la fratrie
 - Service payant de halte-garderie disponible <u>informations supplémentaires</u>
- Planifier passer la journée entière au CHU Sainte-Justine
- Maximum 2 accompagnateurs :
 - o Un parent ou tuteur légal (prévoir d'apporter la documentation du tribunal le cas échéant)
 - o 18 ans et plus



Tout patient de moins de 14 ans doit être accompagné d'un parent/tuteur légal pour la signature de divers documents.

15 jours avant

Cesser la prise de ces produits (à moins d'avis contraire du médecin) :

- Médicaments contenant de l'acide acétylsalicylique (ASAMD)
- Antihistaminiques
- Produits de santé naturels
- Produits homéopathiques
- *Pour interventions en ORL : ibuprofène



Si douleur ou fièvre : acétaminophène

3 jours avant

• Si le patient présente des signes d'infection.

Pour toute autre question, dans les 72h avant l'intervention

Communiquez avec le Bureau de l'accès au Bloc opératoire 514 345-4931, poste 2331.

AIDE-MÉMOIRE



La veille de l'intervention

- Entre 15h30 et 18h00
 - Le CHU Sainte-Justine vous téléphonera pour donner les informations :
 - o Le jeûne
 - o Le bain
 - o L'heure d'arrivée
- Vérifier l'identification des objets personnels à apporter (ou les déposer dans un sac bien identifié au nom du patient)
- Prendre une douche ou un bain complet avec de la chlorhexidine

Pour toute question la veille de l'intervention

Communiquez avec l'Unité de chirurgie d'un jour au 514 345-4931, poste 4734.

Le jour de l'intervention

- Prendre sa médication régulière, sauf avis contraire du médecin
- Respecter les notions de jeûne reçues du Bureau de l'accès du Bloc opératoire
- Si cette étape n'a pas été faite la veille, prendre une douche ou un bain complet avec de la chlorhexidine
- Se brosser les dents (sans avaler l'eau contenant du dentifrice)
- Ne pas porter de barrette métallique
- Attacher les cheveux longs avec un élastique ne comportant pas de métal
- Ne pas porter de bijoux (incluant boucles d'oreilles)
- Apporter les objets personnels identifiés
- Se présenter à l'accueil de l'Unité de chirurgie d'un jour à l'heure prévue

Avoir en main

- Carte d'assurance maladie
- Carte d'hôpital
- Carnet de santé
- Liste des médicaments pris par le patient
- Médication actuelle
- Objets personnels identifiés